

SFFE
42 rue Servan
75011-PARIS

Cergy le 23 février 2021

623-001MS8 01.21 ECS-A

à l'attention de **M. Lanoë**

Concerne : **Mazeleyre 18 bd République (de la) 92420 VAUCRESSON**
(contrat n° 623)

Rapport de visite contractuelle du 1er trimestre 2021

**Fonctionnement satisfaisant de l'adoucisseur
Pompe doseuse remplacée le 16 février 2021 (voir PV ci-joint)**

Nous faisons suite à notre visite du 10 février 2021 dans le cadre de nos prestations contractuelles et vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos résultats, commentaires et préconisations éventuelles.

Analyses d'eau - Circuit eau chaude sanitaire :

| Mesure | | Eau de ville avant adoucisseur | ECS retour adoucie | Valeur Cible | Appréciation |
|--|---------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|---|--------------|
| TH °f | Dureté de l'eau | 20.0 | 6.9 | 12 à 15 °f | Incorrect |
| TAC °f | Titre alcalimétrique complet | 18.8 | 19.0 | Idem eau de ville | Correct |
| Tcl °f | Chlorures | 5.5 | 5.5 | Idem eau de ville | Correct |
| SiO₂ mg/l | Silicates | 8.8 | 12.8 | $\Delta = 4.0$ mg/l $\Delta < 10$ mg/l | Correct |
| P₂O₅ mg/l | Poly phosphates | | 2.9 | < 5 mg/l | Correct |
| Ω x cm | Résistivité | 1506.0 | | Indicative | Indicative |
| Fer mg/l | Fer total | | <0.1 | < 0,1 | Satisfaisant |

TH : Titre hydrotimétrique ou Dureté. Teneur en calcium et magnésium en solution dans l'eau.

TAC : Titre alcalimétrique complet. Teneur en hydroxyde (OH⁻), en carbonate (CO₃²⁻) et en hydrogénocarbonate (HCO₃⁻) en solution dans l'eau.

Si prises d'échantillons départ et retour existantes (Voir relevé de conformité), les analyses sont effectuées sur le départ ECS, **sauf l'analyse du Fer total**, réalisée sur le retour ECS

Ces analyses mettent en évidence :

- Le bon fonctionnement de l'adoucisseur mais bac à sel vide.
- La mise en oeuvre satisfaisante du procédé Azursanit (Avis technique n°19/14-136-V1) par injection du réactif Azursan (Teneur en silicates et poly phosphates).
- Une teneur satisfaisante en oxyde de fer.
- Le respect de la législation en vigueur relative aux eaux de consommation humaine. (Décret 2001-1220/ Journal Officiel du 22 décembre 2001)
- TH (Eau adoucie) < TAC (Eau adoucie) - Dureté carbonatée conforme au domaine d'application du procédé AZURSANIT pour la production d'ECS instantanée (Si TAC < TH, il faut $5^{\circ}\text{f} \leq \text{TAC} \leq 25^{\circ}\text{f}$).

Relevé des consommations d'eau et de réactif :

| | | | | |
|----------------|------------------|------------------------|----------------------|----------------|
| m ³ | Index compteur : | visite du 10/02/2021 : | 10229 m ³ | $\Delta = 938$ |
| | | visite du 06/11/2020 : | 9291 m ³ | |

Consommation réactif Azursan : 116.6 litres
(Volume Azursan restant dans le bac 0 litres)

Dosage réel sur la période : 124 ml/m³
Dosage théorique (+/- 5ml/m³) : 65 ml/m³

Actions correctives effectuées lors de cette visite :

- Lors de cette visite, nous avons procédé au nettoyage préventif du point d'injection qui était légèrement obstrué.
- Lors de cette visite, nous avons effectué le nettoyage complet du bac à réactif.
- Lors de cette visite, nous avons procédé au contrôle du bon fonctionnement de l'adoucisseur en déclenchant une régénération complète de l'appareil et avons effectué un appoint en sel dans le bac à saumure.
- Lors de la contre visite effectuée le 11 février 2021 suite à votre appel téléphonique , nous avons constaté un dysfonctionnement sur la pompe doseuse et avons programmé son remplacement suite à l'acceptation de l'offre (PB 21 02 003), le 16 février 2021 (voir PV : AC 21 02 018).

Livraison de réactif Azursan : 6 x 25 kg
Appoint de réactif Azursan : 5 x 25 kg
Stock de réactif Azursan : 1 x 25 kg

Appoint de sel : 5 x 15 kg
Stock de sel : 32 x 15 kg

Préconisations :

- Il y a lieu de prévoir la mise en place d'une manchette d'injection bipassable, le réactif Azursan étant mis en œuvre sur le départ ECS sans capacité de dilution.
- L'appréciation de l'état interne des canalisations de la distribution d'eau chaude sanitaire doit être réalisée selon les fréquences décrites dans l'Avis Technique CSTB n°19/14-136-V1; procédé Azursanit. Pour cela, il y a lieu de programmer le démontage des manchettes témoins (départ et retour si existantes) et de nous en tenir informé afin que nous puissions convenir d'un rendez-vous pour l'observation de celles-ci.
- Mise en conformité de la distribution d'eau chaude sanitaire vis à vis de l'additif n°4 au D.T.U 60-1 et de l'avis technique 19/14-136-V1 du procédé Azursanit.

Relevé de conformité : pour mémoire

| | |
|---|-----|
| Tube témoin départ ECS, bipassable, installé dans un plan horizontal. (Partie droite + coude) | Oui |
| Tube témoin retour ECS, installé dans un plan horizontal. (Partie droite + coude) | Oui |
| Pot à boues sur retour ECS, installé en amont des circulateurs | Non |
| Vanne d'extraction sur retour ECS, installé en amont des circulateurs, de diamètre égal à la canalisation. (Dans le cas d'une chaufferie terrasse, le pot à boues et la vanne d'extraction doivent être situés en point bas de la colonne). | Oui |
| Bouteille de dégazage départ ECS équipé d'un purgeur automatique | Non |
| Prise d'échantillon départ ECS | Non |
| Prise d'échantillon retour ECS | Oui |
| Thermomètre départ ECS | Oui |
| Thermomètre retour ECS | Oui |
| Clapet anti retour entre compteur émetteur d'impulsions et point d'injection | Oui |
| Présence de cuivre sur la distribution d'eau chaude sanitaire en amont des tubes réalisés en acier galvanisé | Non |
| Echangeur instantané | Oui |
| Echangeur semi-instantané | Non |
| Production par accumulation | Non |
| Le compteur émetteur d'impulsions doit être non bipassable | Oui |
| Injecteur Départ ECS | Oui |
| Capacité de dilution sur départ ECS avec un volume au moins égal à 3 fois le volume d'eau débité entre deux injections successives. (si point d'injection sur départ eau chaude ou si présence d'un échangeur instantané) | Non |
| Présence d'une manchette d'injection bipassable sur départ ECS (Uniquement en cas d'injection sur départ ECS) | Non |

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions, messieurs, de recevoir l'expression de nos sentiments distingués.

Approbateur

Franck Hoger